



CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 4 JUIN 2020

DELIBERATION N° 2020-06-060-DGS

Nomenclature : 5.3

OBJET : DESIGNATION DES DELEGUES AU SEIN DE LA COMMISSION DE DELEGATION DE SERVICE PUBLIC

Fait à Tarnos,
le 5 juin 2020
Pour extrait certifié
conforme

Le Maire



*Certifié exécutoire compte tenu
du dépôt au titre du contrôle de
légalité et de l'affichage en
Mairie le :*

L'an deux mille vingt, le quatre juin, à vingt heures. Le Conseil municipal dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur LESPADÉ, Maire.

PRÉSENTS

M. LESPADÉ, M. PERRET, Mme NOGARO, M. DOMET, Mme DUFAU, M. MABILLET, Mme DUPRE, M. DUBERT, Mme MOUNIER, M. GONZALES, Mme SAINT-AUBIN, Mme DARRAMBIDE, M. SAUBIETTE, Mme ORDUNA, M. GARANS, Mme BAULON, M. LECERF, Mme CORRIHONS, M. FLEURENTDIDIER, Mme PICAT, M. MIREMONT, Mme BIRLES, M. DECKE, Mme PERIMONY-BENASSY, M. CENDRES, Mme LE GALL, M. COUTIER, M. HERVELIN, M. ROBLES, Mme CASSAING, M. LAPEBIE, Mme DACHARRY

ABSENTS EXCUSÉS REPRÉSENTÉS

Mme LALANNE procuration à Mme LE GALL

SECRETARIE DE SEANCE : Mme NOGARO

Nombre de Conseillers en exercice : 33

Nombre de présents : 32

Nombre de pouvoirs: 1

Nombre de votants : 33

M. le Maire expose,

Le recours à la commission de délégation de service public est prévu dans le cadre de la procédure de choix du titulaire d'une convention de délégation de service public. La commission de délégation de service public (CDSP) est la commission qui analyse les dossiers de candidature, dresse la liste des candidats admis à présenter une offre après examen de leurs garanties professionnelles et financières et émet un avis sur les candidatures et les offres.

Dans les communes de plus de 3 500 habitants, la CDSP est composée de 5 membres titulaires et 5 membres suppléants élus au scrutin de liste à la représentation proportionnelle au plus fort reste.

LE CONSEIL MUNICIPAL

Entendu son Président,



Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L 1411-3, L 1411-5, L 2121-29 et D 1411-3 à D 1411-5

Vu l'appel à candidatures fait par M. le Maire,

DELIBERE

PROCEDE à l'élection à la représentation proportionnelle au plus fort reste des 5 membres titulaires et des 5 membres suppléants de la Commission de Délégation de Service Public, M. le Maire étant Président de droit

Candidatures :

LISTE A :

MEMBRES TITULAIRES	MEMBRES SUPPLEANTS
• M. Nicolas DOMET	• M. Christian GONZALES
• Mme Elisabeth MOUNIER	• Mme Nicole CORRIHONS
• M. Nicolas FLEURENTDIDIER	• Mme Nelly PICAT
• Mme Maryse SAINT-AUBIN	• M. Patrick CENDRES
• M. Emmanuel SAUBIETTE	• Mme Nelly LALANNE

LISTE B :

MEMBRE TITULAIRE	MEMBRE SUPPLEANT
• Mme Alice CASSAING	• M. Antoine ROBLES

Résultats :

Votants : 33

Bulletins nuls : 2

Suffrages exprimés : 31

Ont obtenu :

Liste A : 29 voix

Liste B : 2 voix

PROCLAME élus les membres de la Commission de Délégation de Service Public suivants :

MEMBRES TITULAIRES	MEMBRES SUPPLEANTS
• M. Nicolas DOMET	• M. Christian GONZALES
• Mme Elisabeth MOUNIER	• Mme Nicole CORRIHONS
• M. Nicolas FLEURENTDIDIER	• Mme Nelly PICAT
• Mme Maryse SAINT-AUBIN	• M. Patrick CENDRES
• M. Emmanuel SAUBIETTE	• Mme Nelly LALANNE